

Réf: Dossier 178604

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DY-S GROUP »

Siège Alépé, Alépé, ALEPE Quartier Comoé, non loin  
de la Mairie , Lot 19/20, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DY-S GROUP »

Objet :

- L'évènementiel
- La restauration
- Le placement de personnel
- L'entretien et le nettoyage de bureaux, sites et espaces verts
- La livraison de colis et marchandises
- Le change d'argent
- Le conseil et l'assistance
- Le génie civil et BTP
- Le lotissement et VRD
- Le réseautage et l'intermédiation
- Le commerce général
- La gestion immobilière
- Le transport des personnes et des biens
- L'import et l'export de divers produits et marchandises
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Alépé, Alépé, ALEPE Quartier Comoé, non loin de la Mairie , Lot 19/20, Ilot 05

Dirigeant(s) Mme ANOH EPOUSE KOUA ABLE BECANY AUDE-PASCALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00776 du 26/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05935/GTCA/RC/2023 du 26/01/2023

